

TROIS APPROCHES POUR RÉDIGER DES PROGRAMMES SCOLAIRES AVEC LES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE

De Raphaël Gani, Ph.D., Université Laval

September 2023

Les programmes scolaires sont des textes approuvés par l'État qui prescrivent ce que les élèves doivent apprendre dans une discipline comme l'histoire (von Heyking, 2019). Au Canada, les provinces et les territoires ont utilisé différentes approches pour la rédaction de ces programmes, certaines satisfaisant mieux que d'autres aux intérêts des minorités de langue officielle. Leur degré de satisfaction dépend de la capacité des représentants de ces minorités à obtenir un siège à la table de rédaction des programmes. Les programmes d'histoire ou d'études sociales (qui contiennent un mélange d'histoire et de sciences humaines) sont particulièrement importants pour les élèves de langue officielle minoritaire (ABEE, 2018). Ils peuvent de se familiariser avec les droits entérinés dans la Charte canadienne des droits et libertés, notamment l'article 23 qui protège l'accès et la gestion des écoles pour les minorités de langue officielle afin d'assurer leur vitalité. Selon l'interprétation qu'en fait la Cour suprême du Canada, ces droits (article 23) impliquent que **la « province [...] peut imposer des programmes dans la mesure où ceux-ci ne portent pas atteinte aux intérêts linguistiques et culturels légitimes de la minorité »** (Arsenault-Cameron c. Î.-P.-É., 2000, paragraphe 53). En conséquence, les ministères de l'Éducation ont la *responsabilité* de satisfaire aux intérêts des minorités de langue officielle au sujet des programmes d'histoire ou d'études sociales. Le présent résumé de recherche fait état de trois approches guidant la rédaction de ces programmes. Ces approches varient en fonction de leur prise en compte des minorités de langue officielle au Québec, en Ontario et en Alberta – mes sites de recherche privilégiés.

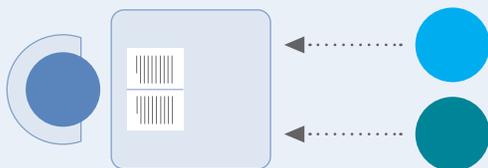
En 2016, le journal *The Gazette* publie une lettre d'opinion signée par l'enseignant d'histoire John Commins, qui plaide en faveur d'un programme d'histoire distinct pour les élèves anglophones du Québec. Après 27 années d'expérience en enseignement et après avoir participé au processus d'approbation du programme précédent, Commins n'était pas satisfait de la représentation des minorités d'expression anglaise dans l'ébauche du programme *Histoire du Québec et du Canada* pour les secondaires 3 et 4. Il fait valoir que les contributions de ces minorités dans le passé du Québec sont soit passés sous

silence ou, pire encore, les anglophones sont caractérisés comme étant en perpétuelle opposition aux francophones. L'analyse de Commins a par la suite été confirmée par un rapport de recherche, des analyses scientifiques et des critiques d'enseignants (Bradley et Allison, 2021; EMSB, 2018; Moisan, 2021; Zanazanian, 2021). Bien que Commins ait souligné la nécessité pour les anglophones du Québec d'obtenir un programme scolaire distinct, à l'instar des Franco-Ontariens, il ne pointe pas vers un levier juridique qui pourrait être mobilisé pour obtenir une meilleure représentation anglophone au comité de rédaction du programme. Or, ce levier existe à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et dans la jurisprudence connexe. D'autres provinces canadiennes ont instauré des approches pour la rédaction des programmes scolaires qui sont plus conformes que celles du Québec à la prescription de la Cour Suprême de ne pas porter « atteinte aux intérêts linguistiques et culturels légitimes de la minorité ».

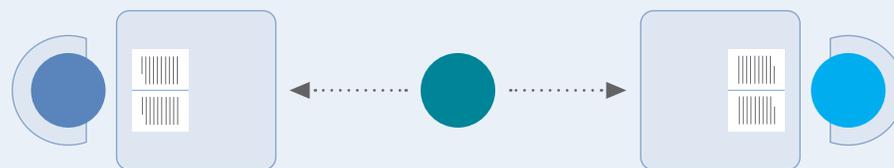
La comparaison des programmes d'histoire ou d'études sociales du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta révèle trois approches pour répondre aux intérêts des minorités de langue officielle : 1) l'approche consultative, 2) différenciée et 3) partenariale (voir l'*Infographie 1*). En réponse à ces trois approches, les minorités de langue officielle ont eu diverses réactions, allant de critiques négatives jusqu'à l'acceptation des programmes qui en ont découlés. Plus l'approche comportait des partenariats avec les minorités, plus le programme subséquent était susceptible d'être acceptée par celles-ci.

Infographie 1: Tables et Chaises

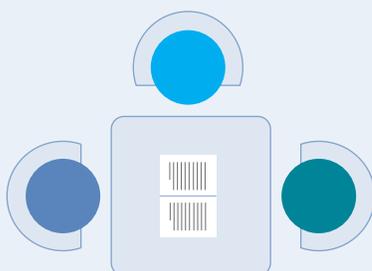
Hors comité (approche consultative) = Québec



Deux comités (approche différenciée) = Ontario



Un comité, trois présidences (approche partenariale) = Alberta



-  Représentant de la majorité linguistique
-  Représentant de la minorité linguistique
-  Représentant autochtone
-  Siège à la table de rédaction

L'approche consultative du Québec suscite des critiques négatives de la part des minorités d'expression anglaise

Avant les années 1970, les minorités québécoises d'expression anglaise exerçaient une influence directe sur les programmes scolaires (distincts) des écoles protestantes et catholiques au sein d'un système scolaire confessionnel (Lanouette, 2004). Suite à l'examen de ce système, la Commission Parent a recommandé l'abolition des programmes distincts. Le rapport Parent (1964) qui en est découlé propose que tous les élèves suivent le même programme de manière à « enseigner l'histoire de façon aussi objective que possible » (p. 179). Depuis les années 1970, le ministère de l'Éducation du Québec a suivi cette recommandation (Larouche, 2014), ce qui s'est traduit par une diminution de l'influence des représentants anglophones, qui n'ont plus qu'un rôle consultatif dans la rédaction des programmes, à l'instar des représentants autochtones. Par exemple, entre 2013 et 2017, des représentants anglophones ont participé à des rondes de consultation pour donner leur avis sur l'élaboration du programme Histoire du Québec et du Canada (MEQ, 2017). Ces rencontres ont mené à quelques changements (Bélaïr-Cirino et Noël, 2019), notamment l'ajout de l'auteur québécois d'expression anglaise Mordecai Richler aux côtés d'artistes francophones ayant vécu entre 1945 et 1980. Cependant, **cette approche consultative, au sein de laquelle la minorité de langue officielle n'a qu'un rôle consultatif et n'intervient pas directement dans le processus de rédaction, s'est soldée par un programme qui a été lourdement critiqué.** Selon les critiques publiées dans la presse (p. ex. Commins, 2016), dans un sondage (Green, 2017) et dans un rapport commandé par la Commission scolaire English-Montréal (EMSB, 2018), la diversité des communautés d'expression anglaise y a été mal représentée. Les enseignants ont aussi continué à critiquer le programme après sa mise en œuvre (McKell, 2022).

L'approche différenciée de l'Ontario a mené à une satisfaction relative des minorités francophones

Depuis les années 1990, **des programmes distincts ont été élaborés pour les élèves anglophones (d'expression anglaise ou d'immersion française) et les élèves francophones de l'Ontario** grâce à la création d'une version française de la plupart des programmes scolaires de la province (Yamatualé, 2002). Au sein de cette *approche différenciée*, des gestionnaires de projet distincts s'occupent respectivement des versions française ou anglaise des programmes. Dans le ministère de l'Éducation, l'unité des programmes et des politiques de langue française dirige le cycle continu d'examen et de révision des programmes en français (OAGO, 2020, p. 66) et elle embauche des employés pour superviser et rédiger les programmes destinés aux élèves francophones. Les gestionnaires de projet francophones ou anglophones consultent également d'autres intervenants, telles que les dirigeants autochtones, pour obtenir des commentaires (St-Pierre, 2018). Les deux équipes de rédaction ont le pouvoir discrétionnaire d'inclure des prescriptions d'apprentissage destinées particulièrement à leur population étudiante (Brunet et Gani, 2020). Ce pouvoir discrétionnaire a mené à une interprétation distincte de certains acteurs, événements et enjeux historiques dans les deux versions du programme *Histoire du Canada* de 7^e année, notamment pour le cas de la « Conquête » de la Nouvelle-France ou du rapport Durham de 1839 (OME, 2018a, 2018b; voir le tableau 1). D'après mon analyse préliminaire, **le contenu de la version française et celui de la version anglaise du programme d'histoire de 7^e année sont identiques à environ 80 %**, ce qui laisse un pouvoir discrétionnaire de 20% aux minorités francophones.

Certains chercheurs ont critiqué la version anglaise des programmes d'histoire de l'Ontario pour leur manque de représentation des minorités francophones (Bolduc et Poulin, 2017). Cependant, les minorités francophones n'ont pas critiqué la version française, ou très peu. **Dans l'ensemble, l'approche différenciée et la participation directe des minorités de langue officielle semblent favoriser leur satisfaction.**

Tableau 1:

Il existe une interprétation distincte de certains acteurs et événements historiques par les équipes de rédaction francophones et anglophones dans le cadre de l'approche différenciée de l'Ontario.

La Conquête britannique de la Nouvelle-France	
Version anglaise	Version française
<i>Different groups responded in different ways to the shift in power in Canada from France to Britain. (OME, 2018a, p. 144)</i>	La conquête et le passage subséquent du régime français au régime anglais ont engendré une nouvelle dynamique des rapports entre les communautés et les groupes au Canada et scellé le destin des langues en Amérique du Nord. (OME, 2018b, p. 144)

Rapport de Lord Durham	
Version anglaise	Version française
<i>How would you characterize French-English relations at the time of the Durham Report? (OME, 2018a, p. 154)</i>	Les conclusions de Lord Durham sur le manque d'histoire et de culture des Canadiens français étaient-elles fondées? Pourquoi? (OME, 2018b, p. 153)

L'approche partenariale de l'Alberta : d'un partenariat égal à sa réforme

Le programme d'études sociales de l'Alberta mis en œuvre en 2005 (le programme sera réécrit prochainement) est le fruit de partenariats sans précédent qui ont vu le jour dans les années 1990. Pour répondre à la mobilité des élèves entre les différentes juridictions canadiennes, les provinces de l'Ouest et les territoires ont collaboré pour créer un programme scolaire commun en études sociales (et dans d'autres disciplines) (Wallner, 2009). Cette collaboration a donné lieu à des innovations (Gani, 2022), telles que des pratiques d'embauche bilingues qui ont mené à **l'inclusion de rédacteurs d'origine francophone, autochtone ou anglophone pour écrire le programme d'études sociales** (Gillis, 2005). Inédit dans l'histoire du Canada, ces groupes ont travaillé en tant que « partenaires égaux » à l'élaboration des contenus d'apprentissage (WCP, 1999, p. 3). Or, le programme commun n'a jamais été mis en œuvre en raison d'un conflit sur les délais de production. Par contre, le processus d'embauche bilingue et *l'approche partenariale* ont été adaptés à l'Alberta.

L'approche partenariale en Alberta a permis d'inclure des contenus d'apprentissage liés à l'appréciation des perspectives francophones et autochtones et ce, de la maternelle à la 12e année (Alberta Education, 2005; LearnAlberta, 2007; Pashby, 2013). Le programme d'études sociales, mis en œuvre en 2005, a été bien accueilli par les minorités francophones. Cependant, en 2021, une réforme de ce programme a été fortement critiquée pour avoir marginalisé les perspectives des minorités, tandis que les représentants francophones, ont déploré la perte de l'approche partenariale pour la rédaction des contenus d'apprentissage (French, 2021). Cette réaction s'est soldée par des mesures visant à inclure davantage de voix francophones dans la création du nouveau programme d'études sociales, ce qui a par la suite réduit la critique francophone de la réforme (French, 2022).

Conclusion

Conformément aux jugements de la Cour suprême du Canada, les ministres de l'Éducation doivent autoriser et approuver des programmes scolaires qui tiennent compte des intérêts des minorités de langue officielle. Satisfaire ces intérêts est une problématique de taille au 21^e siècle, tout particulièrement lorsqu'une intervention moindre des minorités dans les processus de rédaction des programmes accroît la probabilité de critiques négatives envers ceux-ci. Les ministères de l'Éducation peuvent tenir compte des intérêts des minorités de langue officielle par au moins trois approches distinctes :

- ils peuvent consulter les minorités de langue officielle, comme l'a fait le Québec;
- ils peuvent déléguer aux représentants des minorités le pouvoir de rédiger leur propre version du programme, comme l'a fait l'Ontario;
- ils peuvent engager une équipe de rédaction des programmes où les minorités et les majorités siègent comme partenaires égaux, comme l'a fait l'Alberta.

Chacune de ces approches a ses avantages et ses inconvénients et, plus important encore, comporte différentes façons de faire entendre la voix des minorités de langue officielle dans le processus décisionnel.

Cependant, **plus l'écart entre les minorités et le comité de rédaction du programme est grand, plus ces minorités sont susceptibles de contester le programme final** (voir le cas du Québec et, plus récemment, celui de l'Alberta).

Toujours d'actualité, un rapport de 1998 du Commissariat aux langues officielles en venait à la conclusion suivante :

[...] presque tous les ministères provinciaux de l'Éducation ont mis sur pied des bureaux ayant pour mission de répondre aux besoins de programmes d'enseignement dans la langue officielle de la minorité. Toutefois, il reste à savoir si des mécanismes adéquats ont été adoptés dans toutes les provinces pour veiller à ce que les membres de la minorité aient une voix suffisamment forte pour faire valoir leur point de vue dans l'élaboration de tels programmes.

Veiller à ce que des mécanismes pour faire valoir leurs voix soient en place est une tâche essentielle.

Les anglophones du Québec ont le droit à des programmes qui représentent adéquatement leurs perspectives et leurs intérêts. La jurisprudence existante relative à l'article 23 de la Charte des droits et libertés (Freynt-Gagné, 2022) ainsi que les approches de rédaction de programmes adoptées en Ontario et en Alberta appuient ce point.

Par conséquent, le gouvernement du Québec pourrait envisager de suivre l'exemple d'autres provinces et de prendre des mesures proactives afin d'améliorer la contribution de sa minorité anglophone à l'élaboration du programme d'enseignement de l'histoire du Québec.

References

- ABEE (Advisory Board on English Education). (2018). *Plus ça change, plus c'est pareil: Revisiting the 1992 Task Force Report on English Education in Québec*. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/organismes/CELA-Plus-ca-change-2018-AN.PDF
- Alberta Education. (2005). *Social studies: Programs of study (K-3)*.
- Beauchemin, J., et Fahmy-Eid, N. (2014). *The meaning of history. Towards a rethinking of the history and citizenship education program in Secondary III and IV*. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2903824>
- Bélair-Cirino, M., et Noël, D. (2019, 16 juin). Des anglophones ont demandé des modifications à un programme d'histoire. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/557438/l-histoire-revue-et-corrigee-pour>
- Bolduc, A., et Poulin, A. (2017, 6 septembre). L'histoire des Franco-Ontariens absente des manuels scolaires anglophones. *Ici Toronto*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1053270/histoire-franco-ontarienne-ecole-anglophone>
- Bradley, J., et Allison, S. (2021). "Anti-glocality" grounds new Quebec history program. *Global Education Review*, 8(2-3), 168-178.
- Brunet, M. H., et Gani, R. (2020). Les francophones (in)visibles: Comparaison du curriculum ontarien en histoire, version française et anglaise. *Bulletin du CRÉAS*, 7, 23-34.
- Ciamarra, N., et Lamarre, N. avec Donovan, P., et O'Donnell, L. (2021). Representation of English-speakers in Quebec's education ministries and curriculum development [Education Research Brief no. 2], *QUESCREN Education Brief*, 1-4. https://www.concordia.ca/content/dam/artsci/scpa/quescren/docs/Brief_2.pdf
- Commins, J. (2016, 10 mars). Proposed new Quebec history course gives minorities short shrift. *The Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/opinion-proposed-new-quebec-history-course-gives-minorities-short-shrift>
- Commissioner of Official Languages. (1998). *School governance: The implementation of section 23 of the Charter*. https://www.clo-ocol.gc.ca/html/stu_etu_081998_e.php
- EMSB (English Montreal School Board). (2018). *An independent report of the history experts committee on the provincial History of Québec and Canada program and approved English textbooks*. <https://az184419.vo.msecnd.net/emsb/emsb-website/en/docs/2018-2019/history-report.pdf>
- French, J. (2021, 17 avril). Alberta Francophone school boards refuse to pilot test draft curriculum. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/alberta-francophone-school-boards-refuse-to-pilot-test-draft-curriculum-1.5991632>
- French, J. (2022, 22 mai). Alberta Education seeking volunteers to test new French, science curriculum. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/alberta-education-seeking-volunteers-to-test-new-french-science-curriculum-1.6457051>
- Freyne-Gagné, C. (2022). *La gestion et le contrôle de l'établissement des programmes de la minorité linguistique dans un cadre législatif provincial* [Mémoire de maîtrise non publié, McGill University].
- Gani, R. (2022). *Whose Francophone perspectives? The history, meanings, implementation and legitimacy of an Alberta social studies curriculum mandate* [Thèse doctorale non publiée, University of Ottawa].
- Gillis, R. M.-A. (2005). *Une histoire au pluriel: La question d'un programme d'études d'histoire nationale au Canada* [Unpublished master's thesis, University of Manitoba].
- Green, R. (2017). *Pour un programme d'histoire inclusif / For an inclusive history curriculum* [survey]. <https://www.change.org/p/ministre-de-l-%C3%A9ducation-du-loisir-et-du-sport-pour-un-programme-d-histoire-inclusif-for-an-inclusive-history-curriculum>
- Lanouette, M. (2004). *Penser l'éducation, dire sa culture. Les écoles catholiques anglaises au Québec, 1928-1964* [Mémoire de maîtrise non publié, Université Laval].
- Larouche, M.-C. (2014). Grand ménage en la matière et la manière. L'enseignement de l'histoire nationale au primaire, de 1964 à 1980. Dans F. Bouvier, M. Allard, P. Aubin, et M.-C. Larouche (dir.), *L'Histoire nationale à l'école Québécoise. Regards sur deux siècles d'enseignement* (pp. 218-264). Septentrion.
- LearnAlberta. (2007). *Alberta social studies program development (interview response - question 1)*. https://www.learnalberta.ca/content/sscdi/html/shirley_daniel_debbie_1.html
- McKell, T. (2022). *Understanding teachers' experience with a revised history curriculum* [Unpublished master's thesis, Concordia University].
- MEQ (Ministère de l'Éducation du Québec). (2017). *Rencontre d'échanges avec les partenaires de la communauté anglophone. Programme provisoire Histoire du Québec et du Canada*.
- Moisan, S. (2021). *Francophone and Anglophone history teachers facing the plurality of historical experiences*. *QUESCREN Education and Vitality Forum* [en ligne]. https://youtu.be/z_Z00JlqkCM
- OAGO (Office of the Auditor General of Ontario). (2020). *Value-for-money audit: Curriculum development, implementation and delivery*. https://www.auditor.on.ca/en/content/annualreports/arreports/en20/20VFM_03curriculum.pdf
- OME (Ontario Ministry of Education). (2018a). *History Grade 7*. <https://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/elementary/social-studies-history-geography-2018.pdf>

OME (Ontario Ministry of Education). (2018b). *Histoire 7^e année*. <https://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/etudes-sociales-histoire-geographie-2018.pdf>

Parent Report (Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec). (1964). *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Deuxième partie ou Tome II. Les structures pédagogiques du système scolaire. B. Les programmes d'études et les services éducatifs*. Gouvernement du Québec.

Pashby, K. (2013). *Related and conflated: A theoretical and discursive framing of multiculturalism and global citizenship education in the Canadian context* [Thèse doctorale non publiée, University of Toronto].

St-Pierre, J. (2018). Processus d'engagement des Premières Nations, Métis et Inuits dans la révision du curriculum Ontarien. *McGill Journal of Education*, 53(2), 372-378.

von Heyking, A. (2019). *Alberta, Canada: How curriculum and assessments work in a plural school system*. John Hopkins Institute of Education Policy.

Wallner, J. (2009). *Defying the odds: Similarity and difference in Canadian elementary and secondary education* [Thèse doctorale non publiée, University of Toronto].

WCP (Western Canadian Protocol for Collaboration in Basic Education). (1999). *Foundation document for the development of the common curriculum framework for social studies: Kindergarten to Grade 12*.

Yamatualé, D. (2002). *Le nouveau curriculum de l'Ontario face au défi de la formation identitaire de la jeunesse franco-ontarienne: Étude comparative du programme-cadre des études sociales destinées aux écoles anglophones et francophones* [Unpublished master's thesis, Ontario Institute for Studies in Education].

Zanazanian, P. (2021). *How English-speaking history teachers position themselves and integrate English-speaking youth into Québec society*. QUESCREN Education and Vitality Forum [en ligne]. https://youtu.be/z_Z00JlqkCM



Ce document a été produit par le Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (QUESCREN), un réseau collaboratif constitué de chercheurs, d'intervenants et d'établissements d'enseignement et d'autres organismes qui œuvrent à une meilleure compréhension des communautés québécoises d'expression anglaise et cherchent à renforcer leur vitalité. QUESCREN

Collaboratrices et collaborateurs de ce résumé

Auteur : Raphaël Gani, Ph. D.

Gestion et production : Patrick Donovan, Ph. D., et Lorraine O'Donnell, Ph. D.

Traduction de l'Université Concordia revue par l'auteur

Modèle de conception et mise en page : WILD WILLI Design - Fabian Will

Le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise a financé ce résumé de recherche.

Secrétariat aux relations
avec les Québécois
d'expression anglaise



Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles de QUESCREN ou de ses partenaires financiers.

Le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, le gouvernement du Canada, l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et l'Université Concordia apportent un soutien financier à QUESCREN

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023.



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities



UNIVERSITÉ
Concordia
UNIVERSITY